



# PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Service interministériel de défense  
et de protection civiles

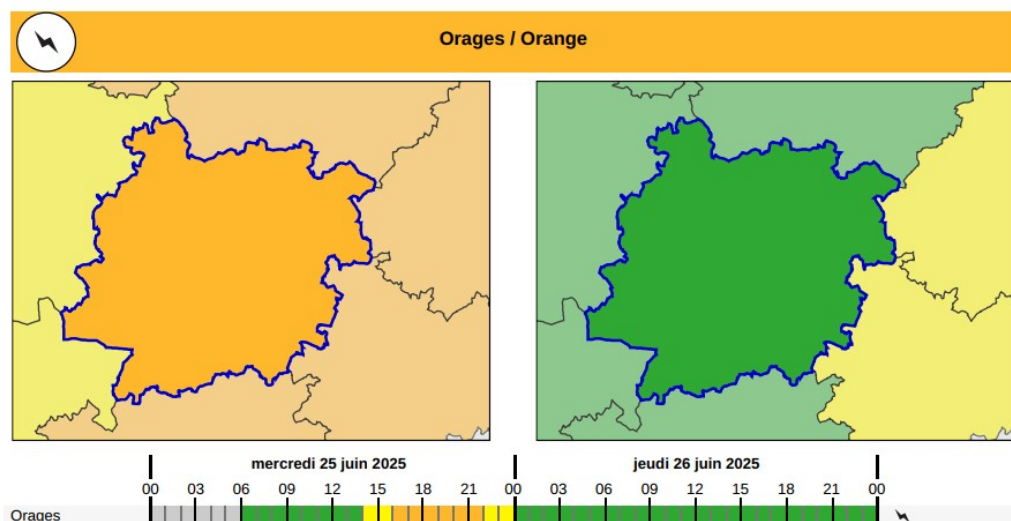
**MERCREDI 25 JUIN 2025 - 9h**

## **PASSAGE EN VIGILANCE ORANGE POUR RISQUE D'ORAGES VIOLENTS**

Le Préfet de Lot-et-Garonne vous informe du passage en vigilance orange pour un risque d'orages violents, ce jour **mercredi 25 juin 2025**

Début de l'événement : mercredi 25 juin à 18h

Fin de l'événement : mercredi 25 juin à 21h



**Situation générale** : dans un contexte d'air chaud et instable, une dégradation orageuse se met en place ce mercredi après-midi sur un axe allant du nord midi-toulousain à l'Est Limousin. Elle engendre des phénomènes venteux, pluvieux et grêligènes parfois forts.

**Évolution prévue** : ce mercredi après-midi, des premiers orages localement forts se développent de manière erratique sur l'Est Limousin. La dégradation orageuse s'organise progressivement en cours d'après-midi. Les orages suivent alors un axe allant du nord midi-toulousain au Poitou et et nord du Limousin. À leur passage, on peut s'attendre à des rafales de vent atteignant 80 à 100 km/h, très ponctuellement un peu plus avec des pointes possibles à 110/120 km/h, notamment sur l'est du Limousin. L'activité électrique est importante et de la moyenne à forte grêle peut également être observée. Enfin, de forts cumuls de pluie tombant en peu de temps sont à attendre

L'évènement est qualifié d'assez intense en rafales de vent et activité électrique.

A l'attention de mesdames et messieurs les maires,

Vous devrez :

- Vous tenir informés de la situation à l'aide de la carte vigilance de Météo France accessible par Internet à l'adresse suivante : [www.vigimeteo.com](http://www.vigimeteo.com),
- Informer la préfecture de toutes situations à risque ;
- Diffuser les conseils de comportement adaptés à vos administrés,
- Vous informer des manifestations à risque prévues dans votre commune,
- Suivant la nature du risque, informer les organisateurs des manifestations prévues
- Interdire les manifestations s'il y a lieu,
- Informer les campings ouverts de la situation météorologique, et afficher si possible la carte de vigilance météorologique,
- Assurer la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde et/ou de la Réserve Communale de Sécurité Civile si nécessaire,

### Conséquences possibles

Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.

Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.

Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.

Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

### Conseils de comportement

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Le SIDPC reste à votre disposition pour toute précision

